



HAL
open science

”Montre moi ton jardin et je te dirai comment tu habites”

Magali Paris

► To cite this version:

Magali Paris. ”Montre moi ton jardin et je te dirai comment tu habites”. Morel-Brochet, Annabelle; Ortar, Nathalie. La fabrique des modes d’habiter; homme, lieux et milieux de vie, L’Harmattan, pp.161-179, 2012. halshs-00980639

HAL Id: halshs-00980639

<https://shs.hal.science/halshs-00980639>

Submitted on 18 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Montre-moi ton jardin et je te dirai comment tu habites »

Magali Paris

Paysagiste, maître-assistante associée à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et chercheuse associée au laboratoire Cresson localisé à Grenoble et appartenant à l'UMR CNRS 1563 « Ambiances architecturales et urbaines »

De nombreux auteurs ont mis en évidence le fait que cultiver son jardin contribue à mieux vivre¹. Cet adage se vérifie-t-il toujours en milieu urbain dans les petits jardins ordinaires, modelés par les habitants en prolongement de leur logement, en pied d'immeuble, sur balcon ou sur loggia ?

Ces petits jardins sont sans conteste des espaces contraints et contraignants bien loin de l'image édénique que l'on se fait généralement du jardin. Ils sont de dimensions réduites et rarement de pleine terre et même si c'est le cas celle-ci est souvent de mauvaise qualité. Ces petits jardins sont soumis aux éléments « naturels » (le vent, la chaleur, le soleil, la pluie) ou privés de certains d'entre eux. Enfin et surtout, situés très près les uns des autres et parfois peu délimités des espaces qui les entourent, ces jardins subissent l'emprise visuelle, sonore, olfactive et parfois même tactile des voisins et des passants.

Ces petits jardins offrent néanmoins des promesses de liberté et d'expression différentes de celles des espaces publics et collectifs et de celles du logement. Les habitants s'y autorisent ce qu'ils s'interdiraient ailleurs : déployer et dévoiler leur intimité (Paris, Wieczorek, 2010), bricoler, déranger et salir, paresser, avoir des animaux, recevoir ses voisins... Dans le dernier numéro de la revue *Ethnologie française* consacré aux « *natures urbanisées* », on apprend que ces jardins permettent de reconstruire « *un ordre du monde* » à l'abri du dehors et d'apaiser les angoisses liées à ce dernier (Bonnin et Clavel, 2010).

Ces petits jardins jouent indéniablement un rôle d'interface - entre le logement et la ville, entre l'habitant et son voisin - à partir de laquelle les habitants exercent une maîtrise sur leur lieu de vie en se l'appropriant physiquement. De nombreux auteurs l'ont montré (Bergues, 2004 ; Cooper M., 2005 ; Dubost, 1987 ; Grampp, 2008 ; Lassus, 1977 ; Nail, 1998 ; Sansot, 1978) : en jardinant les abords de leur logement, les habitants se saisissent d'un pouvoir configurateur. Mais ces auteurs se sont rarement focalisés sur le petit jardin urbain et se sont encore plus rarement intéressés à l'étude croisée des dimensions sensibles (sensorielles et affectives) et sociales (interindividuelles) qui sont conjointement engagées par la configuration du jardin.

De plus, le sens de ces pratiques configuratrices ne semble pas se limiter à celui bien connu des jardins pavillonnaires : embellir la maison et afficher la bonne tenue du foyer, accueillir les loisirs et la détente et nourrir la famille. Le sens de ces pratiques se trouve ailleurs, dans l'observation des ambiances que les citadins mobilisent et produisent lorsqu'ils jardinent et ce afin de concilier le ménagement (et l'aménagement) d'un chez-soi et la cohabitation entre voisins. C'est la configuration du jardin en un espace topologique tel qu'il est défini par Jean Cousin qui permet de concilier ce ménagement et cette cohabitation : « *dans cet espace, les premières relations établies - avant même les constantes de formes et de dimensions - sont des relations de proximité (ou voisinage), de séparation, de succession, de continuité, de fermeture* » (Cousin, 1980).

Nous proposons ainsi de mettre les modes d'habiter urbains à l'épreuve de ce petit jardin en exposant des manières habitantes de le configurer qui révèlent la recherche d'un « mieux-vivre » et d'un « mieux-voisiner » mais aussi les maux de l'habiter urbain. Avant cet exposé,

¹ Plutôt que de lister ces auteurs, nous proposons au lecteur de se reporter à l'excellent ouvrage de l'analyste littéraire nord-américain Robert Harrison intitulé « Jardins : Réflexion sur la condition humaine » (Harrison, 2007).

nous donnons quelques éléments de contexte et de méthode² afin d'explicitier la composition du corpus que nous avons recueilli sur le terrain et les finalités de son analyse.

De l'enquête de terrain à l'élaboration d'une typologie de jardins

Afin d'étudier les ambiances mobilisées et produites par les habitants lorsqu'ils configurent leur jardin, nous formulons l'hypothèse d'une nécessité de l'*in situ*. Pour ce, nous nous sommes intéressés à quinze ensembles de logements collectifs parisiens et grenoblois de morphologies et d'implantations urbaines différentes mais ordinaires. Au sein de ces quinze ensembles de logements, nous avons suivi soixante foyers possédant un ou plusieurs jardins et parfois en partageant un avec leurs voisins. Le nombre de jardins observés s'élève au total à quatre-vingt-trois. Des méthodes d'enquête croisant observations ethnographiques et techniques projectives³ ont été mises en œuvre autour d'un entretien semi directif mené avec les habitants dans leur jardin. Quatre thématiques ont été explorées : les liens entre le jardin et le parcours résidentiel et jardinier, les relations de voisinage dont le jardin est le support, les temporalités végétales, jardinières et de voisinage et les sensorialités engagées par la pratique du jardinage et par les interactions de voisinage. Ces entretiens ont été répétés au fil des saisons et des années - sur une période de quatre ans - afin de saisir les évolutions saisonnières de la matière végétale et les modifications apportées par les habitants à leur jardin. Nous avons enfin mené des observations participantes dans un petit nombre de jardins et dans notre lieu de résidence de 2004 à 2009.

Le corpus ainsi constitué a été analysé en vue d'élaborer une typologie de jardins qui rende compte de la manière dont les habitants les configurent en un espace topologique (Cousin, 1980) articulant un dedans et un dehors. Composée pour un public de concepteurs, dans l'optique de renouveler les manières de concevoir les abords du logement, cette typologie se nourrit des entrées sensibles et sociales et privilégie une entrée spatiale. Les onze types qui la composent se répartissent en trois groupes : les jardins demeures, les jardins sociables et les jardins repoussoirs (Figure 1). Les jardins demeures possèdent un caractère familial, lié à l'univers du foyer, caractère qu'ils donnent généralement au logement avec lequel ils sont plus ou moins liés. Les jardins sociables s'ouvrent vers l'extérieur, le ou les espaces qui entourent ces jardins ont un caractère plus ou moins familial. Les jardins repoussoirs excluent d'une manière plus ou moins forte l'extérieur et parfois même le logement.

² L'étude sur laquelle s'appuie cet article rassemble notre travail de doctorat d'urbanisme mention architecture (Paris, 2011) et une recherche menée de 2005 à 2007 pour le compte du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA - MEDDATT) dans le cadre du programme « Habitat pluriel : densité, urbanité et intimité des logements aujourd'hui », recherche que nous avons menée en collaboration avec une psychologue environnementaliste et des architectes (Paris, Wiczorek, 2010).

³ C'est moins la projection que l'habitant fait de lui-même à travers le support que la richesse descriptive que le support réactive qui nous intéresse.

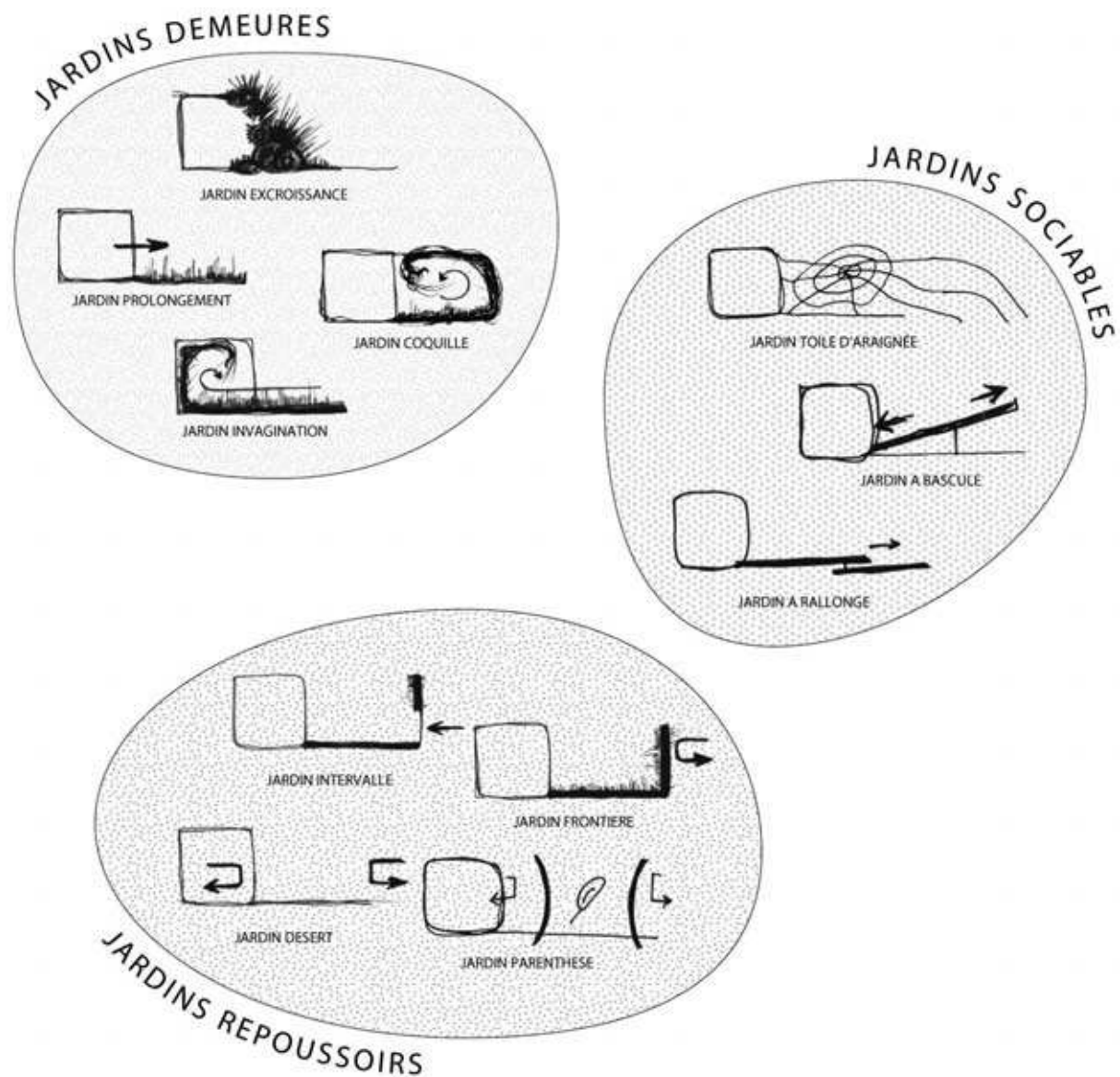


Figure 1 : notre typologie de jardins rassemblant onze configurations de jardins réparties en trois groupes

Prenant appui sur cette typologie, nous proposons de mettre en évidence trois modalités de configuration du petit jardin urbain : le repliement, l'ouverture et l'exclusion. Une même modalité produit diverses formes de jardin et diverses raisons peuvent en être à l'origine. Nous en rendrons compte en exposant chacune de ces modalités à partir d'exemples de jardins et à partir des configurations de jardins qui leur correspondent. Spécifions que ces différentes configurations peuvent plus relever d'une modalité que d'une autre mais ne lui sont pas exclusives. Nous concluons sur les limites du pouvoir configurateur du petit jardin urbain

Configurer son jardin sur le mode du repliement

La composition du petit jardin, son entretien et ses usages quotidiens concourent bien souvent à la consolidation d'un chez-soi, mais sans forcément chercher à en exclure les voisins. Françoise (Figure 2) habite au deuxième et dernier étage au sein du parc de la Villeneuve à Grenoble. Elle y possède une terrasse d'une vingtaine de mètres carrés orientée Sud-Ouest qui se déploie sur deux niveaux. Afin de contrer l'éblouissement et l'échauffement de la terrasse

mais aussi des pièces qui la jouxtent, Françoise a installé sur celle-ci trois dispositifs : des massifs mêlant plantes ornementales (vivaces et annuelles) et potagères dans des bacs sur la partie haute, des canisses en vélum et a recouvert ses murs de plantes grimpantes (un jasmin d'hiver, un chèvrefeuille, une vigne et un rosier grimpant). Ces dernières viendront à terme remplacer les canisses en vélum. Françoise s'est ainsi créée *une coquille* qui la protège sans pour autant la couper définitivement des espaces extérieurs à sa terrasse. Elle aime d'ailleurs beaucoup s'installer sur la partie haute de sa terrasse, pour lire, prendre l'apéritif entre amis ou tout simplement pour profiter de la vue sur le parc et sur les jardins des voisins. La disposition de sa terrasse sur deux niveaux accompagne par ailleurs ce repliement relatif : pour prendre un bain de soleil et baigner sa fille dans sa petite piscine en forme de coquillage sans qu'elles soient vues, Françoise se met sur la partie basse de sa terrasse. Il lui suffit, quand elle le souhaite, de gravir quelques marches pour se reconnecter avec l'extérieur.



Figure 2 : le jardin *coquille* de Françoise

Amparo habite quant à elle au rez-de-chaussée d'un immeuble ouvrier de trois étages proposant en cœur d'îlot un jardin de cent mètres carrés collectif à six foyers. De manière illégitime, Amparo jardine la portion du jardin la plus à proximité de sa fenêtre et l'occupe au-delà de la simple présence végétale avec un amoncellement de pots regroupés sur une table. Bien consciente de l'illégitimité de son geste, Amparo n'occupe jamais longtemps le jardin même si ce n'est pas l'envie qui lui manque. Elle compense en réalisant des boutures des différentes plantes du jardin qu'elle entropose dans son salon au pied de la fenêtre qui donne sur le jardin collectif. Cette fenêtre ne reste jamais bien longtemps fermée. N'étant pas une porte-fenêtre, elle donne alors lieu à une scène cocasse qui symbolise le besoin tactile irrépressible d'Amparo envers sa portion de jardin : notre jardinière âgée de quatre vingts ans jardine en équilibre sur le rebord de sa fenêtre. La portion du jardin collectif que s'est

octroyée Amparo et le comportement jardinier qu'elle développe autour de sa fenêtre configurent *une excroissance* du chez-soi, mouvement d'ouverture à la fois pulsionnel et timide, ponctué de repliement rapide.

David et Solange (Figure 3) vivent en proche banlieue parisienne dans un ensemble de logements ouvriers de type maisons en bande et superposées desservis par un espace collectif central. Ils possèdent un jardin de devant de quinze mètres carrés. Cela faisait déjà quelque temps qu'ils envisageaient de séparer leur jardin de l'espace collectif pour se sentir un peu plus chez eux. Leur mariage et l'organisation de la réception à leur domicile a précipité ce repliement qui s'est accompagné d'une délimitation, d'*une frontière* verticale entre le jardin et l'espace collectif central et d'une frontière horizontale entre le jardin et les logements superposés. David et Solange ont ceinturé leur jardin d'une claustra de bois et disposé en vélum une pergola métallique sur laquelle viennent courir une guirlande lumineuse et des plantes grimpantes. Cette frontière a pour vocation de bloquer les regards et les corps extérieurs au jardin afin de consolider le chez-soi. Cette frontière n'est cependant pas définitive : l'accès au jardin n'est pas fermé par une porte et les plantes choisies en vélum sont caduques, elles forment ainsi une protection visuelle l'été lorsque les usages du jardin deviennent plus importants et s'effacent en hiver.

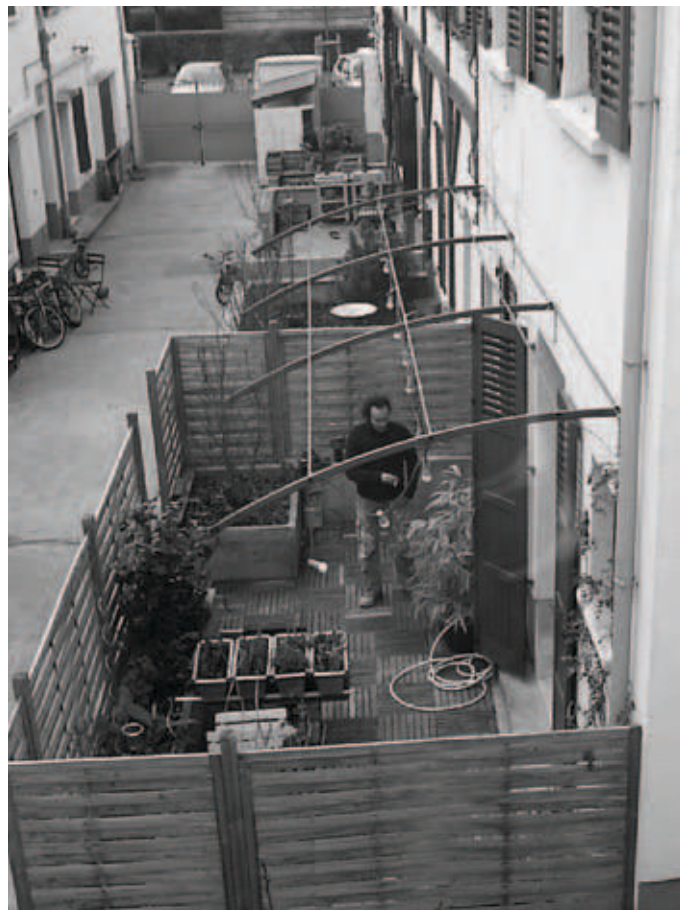


Figure 3 : le jardin *frontière* de David et Solange

Le petit jardin urbain permet ainsi aux habitants de mettre provisoirement une distance entre eux et leurs voisins, entre eux et les espaces qui les entourent. Les exemples que nous venons de parcourir proposent des repliements temporaires qui sont bien souvent des conditions *sine qua non* de l'ouverture.

Configurer son jardin sur le mode de l'ouverture

Le petit jardin est « la maison du dehors » (Mathieu, 2010), il décloisonne le logement pour l'ouvrir vers l'extérieur. Il peut être un lieu de sociabilité privilégiée entre voisins. Mais jusqu'où ce petit jardin s'ouvre-t-il ?

L'ouverture du logement vers le jardin et parfois même du jardin vers les espaces collectifs ou publics qui le bordent peut se faire à travers la transposition des usages et à travers des mises en vue de l'intérieur vers le jardin et du jardin vers l'extérieur. Claudine (Figure 4) loue un logement social disposé en bande et en vis-à-vis avec les logements voisins. Elle possède un jardin de pleine terre, de cinquante mètres carrés. Claudine a disposé de part et d'autre de la façade, deux tables qui se répondent l'une l'autre et qui accueillent les repas en fonction de la météo. Elle dit avoir conçu son jardin comme une succession de lignes - matérialisées par des massifs disposés en pleine terre ou dans des bacs - qui accompagnent le regard, mais aussi au sens large l'attention sensible de la jardinière, de l'intérieur à l'extérieur. Son jardin est un *prolongement* de son logement. Claudine dit être en contact avec son jardin toute l'année, elle le regarde, le sent, l'écoute au fil de saisons. Elle nous précise que cette succession de lignes engage un mouvement du corps de l'intérieur vers l'extérieur afin d'aller jardiner plutôt qu'une contemplation distanciée du jardin.



Figure 4 : le jardin *prolongement* de Claudine

Manel habite dans le même ensemble de logements que Claudine et possède un logement similaire. Elle met en avant l'ouverture de son logement vers le jardin, elle dit pouvoir rester chez elle toute la journée sans jamais s'ennuyer grâce à la présence du jardin et désigne son jardin de « *petit parc* » en référence au parc public qu'elle fréquente beaucoup moins avec ses enfants depuis qu'elle a son jardin.

En laissant toujours ouvert le portail qui est censé fermer son jardin, Claudine (Figure 5) ouvre son jardin vers l'espace collectif qui le jouxte et vers les jardins voisins, elle crée ainsi une *rallonge* de son jardin. Elle n'hésite pas à sortir de son jardin en pyjama, à aller voir ce qui se passe à l'extérieur. En retour, Claudine accueille facilement les voisins et leurs enfants dans son jardin, elles donnent aux premiers des boutures de son bambou qui drageonne sur l'espace collectif et aux deuxièmes des bonbons et des livres.



Figure 5 : le jardin *rallonge* de Claudine

D'autres jardiniers vont jusqu'à rallonger leur jardin en s'appropriant physiquement ses abords. Bernard a planté dans l'espace public de pleine terre qui jouxte son jardin un magnolia qui prenait trop de place dans son jardin. Yvette n'hésite pas à sortir table et chaises et tapis de jeu dans le parc public devant son jardin de devant pour passer l'après-midi avec ses petits-enfants. Christiane se dit « *chargée d'entretenir l'environnement* », c'est-à-dire qu'elle entretient les pelouses et les massifs (qu'elle a elle-même mis en place) qui jouxtent son logement et son jardin et a créé une charte pour l'entretien des haies de l'ensemble de logements auquel elle appartient.

L'ouverture du jardin vers celui du voisin prend souvent appui sur les dispositifs situés en limite. Claudine dont nous avons parlé précédemment possède en commun avec sa voisine Joëlle une claustra mitoyenne. Lorsque l'une ou l'autre des deux voisines repère la présence sonore de l'autre, il n'est pas rare qu'elles conversent à travers cette claustra sans même se voir. Les deux jardinières disent partager cette limite en laissant s'entremêler leurs plantes grimpantes de part et d'autre de la claustra jusqu'à un mètre de distance.

Fabienne (Figure 6) a quant à elle ouvert son jardin sur celui de sa voisine afin que leurs enfants respectifs puissent profiter des jouets situés dans les deux jardins : balançoire, bac à sable, toboggan. Les deux voisines ont enlevé une partie de la haie de laurier vert qui séparait leurs deux jardins et ont replanté ensemble des plantes arbustives pour reformer la haie tout en permettant le passage des enfants : « *on ne savait pas si on allait rester et peut-être que nos successeurs n'allaient pas s'entendre* ». Fabienne nous dit que sa voisine est toujours à l'écoute et que ce jardin partagé facilite ce comportement. Elle nous raconte que la semaine dernière, sa voisine a bien senti que ça n'allait pas, elle est venue jusqu'à elle en franchissant les deux jardins puis lui a proposé de garder les enfants (Fabienne a trois enfants) pour lui laisser une heure de répit. Fabienne dit que son jardin est une véritable histoire d'amitié, entre enfants tout d'abord mais aussi entre adultes.



Figure 6 : le jardin de Fabienne et de sa voisine, vue sur la haie recomposée pour permettre le passage des enfants d'un jardin à l'autre

L'ouverture du jardin dont nous venons de discuter concourt à tisser des relations privilégiées entre voisins à l'échelle interindividuelle.

À une échelle plus large, celle du groupe, voire même celle de la copropriété ou de la cité HLM, l'ouverture entre jardins s'incarne dans des choix collectifs et des préférences partagées concernant l'aménagement du jardin et ses usages quotidiens.

Laurent habite dans une copropriété composée de huit logements disposés en bande et en vis-à-vis et situés en cœur d'îlot dans le XX^e arrondissement de Paris. Chaque logement est desservi par une étroite venelle centrale minérale puis par un jardin de devant privatif séparé de la venelle et des jardins mitoyens par des haies de bambous de trois mètres de hauteur. Laurent nous raconte qu'ici ils forment « *une espèce de petite communauté* » en étant six sur les huit foyers à avoir choisi - en se copiant les uns les autres - le même éclairage de jardin (des lampes suspendues dans les bambous) et les mêmes rideaux. Cet éclairage et ces rideaux sont le support de codes comportementaux partagés. La compréhension et la bonne mise en œuvre de ces codes est une condition *sine qua non* de l'ouverture des jardins. Laurent nous raconte que lorsqu'un voisin éclaire son jardin, c'est parce qu'il reçoit des amis, que lorsqu'un rideau est tiré cela signifie qu'il ne faut pas déranger tandis que lorsque celui-ci est ouvert il équivaut à une invitation. Nadine, la voisine de Laurent, nous dit que lorsqu'elle rentre chez elle, elle évite de lancer des regards insistants sur les jardins, par contre elles échangent des bonjours de politesse et n'hésitera pas à engager la conversation sur le seuil du jardin si on l'y invite. Lorsqu'elle se trouve dans son jardin, si elle perçoit la présence visuelle ou sonore d'un voisin à travers les haies de bambous, elle ne se sentira pas obligée de rentrer en contact avec l'autre.

Dans la cité HLM Jeanne Hornet située à Bagnolet (93), c'est l'achat collectif d'un store de jardin et son installation entre voisins qui a été à l'origine du regroupement de voisinage de « *ceux qui se parlent* » et qui se gardent maintenant à tour de rôle logement et jardin pendant les vacances, échantent graines et boutures et vont parfois jusqu'à jardiner ensemble.

L'ouverture du jardin passe ainsi par l'effacement de certaines limites, limites que les habitants repoussent au-delà du chez-soi au contour d'un « entre-soi » qui exclut ce qui lui est extérieur. Dans la cité HLM Jeanne Hornet, « *ceux qui se parlent* » se sentent foncièrement différents de « *ceux qui sont beaucoup plus fermés* ». Nadine et Laurent et leurs voisins dont nous avons parlé plus haut, quarantenaires avec enfants travaillant dans le monde de l'art, de la communication et de la musique, ne s'entendent pas avec la copropriété voisine avec laquelle ils ont en commun leurs parkings et la concierge, copropriété qui abrite des habitants plus âgés et issus de la classe ouvrière.

A contrario, la fermeture littérale du jardin est souvent mal vue au sein d'une communauté d'habitants. Cette fermeture est symbole d'exclusion du voisin : Dorothée n'a pas voulu ériger un mur entre son jardin et celui de son voisin, même si ça aurait été plus joli, parce que « *ça serait revenu à lui dire : je n'ai pas envie de te voir* ». Elle a ainsi élaboré avec son voisin une limite basse en choisissant avec lui les plantes qui la composent et en la jardinant avec lui. Vivant dans un ancien atelier de vitraux réhabilité en quatre lofts, Alain se sent mal depuis qu'il a clos son jardin. Même si c'est beaucoup plus agréable à vivre depuis l'intérieur - depuis le jardin et depuis le logement - pour sa compagne comme pour lui-même, Alain se sent mal car il sait que ses voisins ne souhaitaient pas cette fermeture.

Configurer son jardin sur le mode de l'exclusion

Le petit jardin permet de « canaliser » en son sein même les différents usages qu'il accueille. Il permet de canaliser l'extérieur, de le mettre à distance de manière plus ou moins radicale et permanente, que cet extérieur soit relatif aux voisins ou à l'espace public. Il permet de se mettre soi-même à distance de cet extérieur et parfois d'en faire totalement abstraction. Le petit jardin est parfois lui-même exclu par la présence trop forte d'un ou des jardins voisins ou de l'espace public, il devient alors inappropriable.

Fabienne, dont nous avons déjà parlé au sujet de la mise en commun de son jardin avec celui de sa voisine, souhaite garder des portions jardinées de son jardin même si celui-ci est avant tout dédié aux enfants. Dans ce dessein, elle a mis en place un certain nombre d'obstacles tactiles - des bordures en rondins de bois et des lignes de rosiers - qui ceinturent les portions du jardin (un potager et des massifs ornementaux) à préserver des jeux turbulents des enfants. Marie Jo a quant à elle disposé devant l'entrée de son jardin qui donne sur un espace collectif un obstacle tactile - un massif de plantes piquantes et de fleurs de différentes couleurs - qui joue aussi un rôle de canalisation. Cet obstacle tactile a pour but d'éloigner d'une part les chiens qui venaient y faire leurs besoins et d'autre part les enfants qui venaient butter avec leur vélo contre la claustra en bois du jardin. D'une manière similaire, Yvette a disposé à l'extérieur des murets de brique qui séparent son jardin d'un parc public une haie de pyracanthas afin de se protéger d'éventuelles intrusions. Josette (Figure 7), alors qu'elle habite en étage, a complètement masqué les vues sur son jardin et depuis son jardin avec une haie de plantes de haie persistantes en pots parce qu'elle se sentait observée et qu'elle n'avait pas envie de voir l'extérieur.



Figure 7 : vue depuis le logement de Josette sur la frontière qu'elle a créée entre sa terrasse et l'extérieur

Pour tenir à distance ses voisins, Joëlle ferme plus ou moins le portail de son jardin, de la même manière que Laurent et ses voisins tenaient leur rideau fermé pour signifier « *ne pas déranger* ». Sa tactique de distanciation est beaucoup moins permanente que celles que nous venons d'explorer, Joëlle en agissant de la sorte crée ainsi beaucoup plus un *intervalle* entre son jardin et l'extérieur qu'une *frontière* entre ceux-ci.

Certains habitants se donnent le droit dans leur jardin ou à ses limites de ne pas tenir compte du voisinage lorsqu'ils n'en ont pas envie, ils s'en mettent ainsi eux-mêmes à distance de manière temporaire. C'est le cas de Sandra qui lorsqu'elle sort dans son jardin passe toujours quelques minutes sur le seuil de sa porte - protégée visuellement du voisinage sur un mètre vingt de largeur depuis la façade par des murets opaques de brique - afin d'éviter de rentrer en contact avec les voisins et ainsi d'avoir à leur dire bonjour. De son côté, Laure ne s'oblige pas, si elle n'en a pas envie, à répondre à un appel de sonnette, sonnette située au niveau du portail de son jardin de devant. Elle nous dit que « *ces jardins mettent de la distance, qu'ils préservent les intimités des uns et des autres* ».

Nadine, lorsqu'elle est dans son jardin et qu'elle remarque la présence d'un voisin à travers les haies de bambous semi-perméables, fait le moins de bruit possible pour ne pas se faire repérer. D'autres habitants n'ont pas besoin de se mettre de la sorte à distance car leur jardin leur permet de faire totalement abstraction de ce qui lui est extérieur. Ce jardin met en quelque sorte entre parenthèses l'extérieur. C'est en particulier le cas des jardins situés en étages sur balcon, loggia et terrasse et de ceux qui sont hypervalorisés par leur jardinier. François habite au cinquième et dernier étage d'un immeuble HLM. Quand il est sur sa terrasse, il dit ne plus entendre et ne plus voir le tramway et les voitures passant à proximité, il n'entend plus que les chants d'oiseau et le bruit du vent. Il nous raconte que lorsqu'il balaye c'est comme s'il passait la tondeuse. Sa femme nous dit que l'été, il sort sa petite télé, met le volume tout doucement et la regarde dans la nuit noire et dans le murmure estival de la ville, seul au monde parmi la foule. Yvette (Figure 8) jardine une petite jungle de trente-cinq mètres carrés qu'elle a mis en place en seulement quelques années. Malgré le fait que son jardin soit de type patio, c'est-à-dire que toutes les pièces du logement ouvrent sur le jardin, Yvette n'accorde aucune importance aux articulations entre son logement et son jardin et encore

moins entre son jardin et l'espace collectif qui l'entoure. Elle passe le plus clair de son temps dans son jardin et souhaite chaque soir que les plantes repoussent les claustras qui forment les limites du jardin.



Figure 8 : le jardin « jungle » d'Yvette

En cherchant à mettre l'extérieur à distance à travers le renforcement des limites de leur jardin, certains habitants produisent l'effet inverse de celui qu'ils recherchent et excluent par là même leur propre jardin. Hervé et Alice nous racontent qu'ils entretiennent mal leur haie de laurier vert, celle-ci est trop haute et trop épaisse, si bien que les passants n'ont pas conscience qu'il y a un jardin derrière la haie. Les passants parlent fort, tiennent des conversations intimes et n'hésitent pas à s'adosser contre la haie et à stationner à proximité. Véronique est une personne discrète, elle sait - pour être régulièrement dérangée - que les réceptions des voisins sont gênantes, en particulier d'un point de vue sonore, elle ne se permettrait ainsi pas d'en faire, elle n'a par ailleurs pas envie d'étaler sa vie privée aux oreilles des voisins. Elle se retranche ainsi souvent dans son logement n'utilisant que peu son jardin de peur d'être dérangée ou de déranger les autres. L'espace public dans le premier cas ou les espaces privés des voisins dans le second exercent alors une emprise sonore si forte sur le jardin qu'ils l'excluent et le rendent difficilement appropriable. Le jardinier déserte alors souvent son jardin. Cette désertion prend diverses formes - abandon jardinier, inoccupation du jardin, déménagement, etc., et diverses causes peuvent en être à l'origine, ces causes reflètent certains maux de l'habiter contemporain comme nous allons le voir dans le paragraphe suivant.

Les limites du pouvoir configurateur du petit jardin

Le petit jardin permet aux habitants qui le modèlent de replier et de se replier, d'ouvrir et de s'ouvrir et d'exclure, en d'autres termes de configurer leur espace topologique (Cousin, 1980) afin de moduler les relations de proximité qui les lient au voisinage. Néanmoins, certains habitants n'arrivent pas à se saisir de ce pouvoir configurateur parce qu'ils ne peuvent pas supporter la proximité sensible qui met en jeu les sens du tactile, de l'ouïe et de la vue mais aussi parce qu'ils n'ont pas le temps de se saisir de ce pouvoir configurateur. Ces habitants se retrouvent eux-mêmes exclus du milieu qu'ils habitent et il leur est alors impossible d'habiter.

Michel nous avouait, quelques mois après notre première entrevue, ne plus pouvoir habiter son logement car notre discussion lui avait rappelé trop de souvenirs de sa maison où il possédait un « vrai » jardin bien à lui hors de portée des passants et surtout des chiens. Quelques mois plus tard, il déménagea. Dès la fin de l'année 2007, je⁴ cherchais à tout prix à déménager ne supportant plus de vivre avec des voisins qui ne me ressemblaient en rien et qui me dépossédaient de mon jardin par leur appropriation abusive, à la fois tactile et sonore, du leur et de ses abords. En 2009, je déménageais - le processus ayant été amorcé - alors que les « affreux voisins » avaient été remplacés par un « jeune couple modèle ». En 2009, Emmanuelle, ne supportant plus d'habiter un grand ensemble (la Villeneuve de Grenoble), et en particulier le « Trafalgar » sonore des mini-motos, déménageait elle aussi, laissant derrière elle, avec beaucoup de regrets son petit jardin.

Sans remettre totalement en question l'hypothèse qui fonde ce travail à savoir : le séjour est une condition *sine qua non* de l'habiter et du jardiner, il s'agirait néanmoins de prendre en compte la mobilité actuelle au sein des trajectoires résidentielles qui questionne différemment le rôle du petit jardin urbain. Il est en effet difficile d'imaginer qu'un habitant puisse investir son jardin à travers le jardinage s'il n'y réalise pas un séjour de plusieurs années. Néanmoins la succession de ces séjours joue un rôle dans les manières de configurer le jardin. Plus précisément, nous pouvons observer que les habitants configurent dans la continuité, d'un jardin au suivant, imprégnant les ambiances d'un jardin de celles de ses prédécesseurs. Emmanuelle dont nous venons de parler a reproduit en partie la structure de son jardin de terrasse sur son jardin de rez-de-chaussée. Yvette, créatrice d'une jungle jardinée, a tout d'abord essayé d'adapter les configurations qu'elle élaborait sur ses rebords de fenêtre dans son précédent logement lorsqu'elle a déménagé pour son logement avec jardin de pleine terre. Par ailleurs, à la problématique de la mobilité des trajectoires résidentielles s'ajoute celle de l'habiter et du jardiner poly-topiques, environ trente pour cent des habitants que nous avons interviewés ne se contentent pas de jardiner un seul jardin. Certains habitants possèdent plusieurs jardins rattachés à leur logement (jusqu'à quatre chez les habitants que nous avons interviewés). D'autres jardinent au sein de leur copropriété ou de leur cité le jardin d'un voisin. En dehors du logement, d'autres encore jardinent le jardin d'un proche, le jardin de leur résidence secondaire, un jardin familial, un jardin situé sur leur lieu de travail ou encore la tombe d'un proche. D'après les données que nous avons recueillies, il semblerait que cette pluralité du jardin induit soit un désinvestissement d'un ou plusieurs jardins (celui ou ceux qui sont les plus contraignants) soit un acte configurateur qui se construit sur le principe d'une articulation d'un lieu à l'autre, hypothèse qu'il s'agirait de vérifier à travers des recherches complémentaires.

⁴ Rappelons que notre lieu de résidence (2004-2009) fait partie de notre corpus d'enquête

Références bibliographiques

- AMPHOUX P., THIBAUD J-P., CHELKOFF G. (dir.), *Ambiances en débats*, Bernin, A la croisée, 2004.
- APPLETON J., *The experience of landscape*, New-York, Wiley & Sons, 1975.
- ARMENGAUD M., La lutte passe dans mon jardin. *Les carnets du paysage, n° 9.10 sous la direction de BRISSON J-L.*, Versailles, Actes Sud+ENSP, pp. 189-229, 2003.
- AUGOYARD J-F., *Pas à pas : essai sur le Cheminement quotidien en milieu urbain*, Paris, Editions du Seuil, 1979.
- BARTHES R., *Comment vivre ensemble : cours et séminaires au Collège de France (1976-1977) / Roland Barthes*, sous la direction de MARTY E., Paris, Editions du Seuil, 2002.
- BONNIN P., CLAVEL M. (dir.), *Natures urbanisées, Ethnologie française 4/10*, Paris, Editions PUF, 2010.
- BERGUES M., Dire avec des fleurs; manières de jardins et modèles de cultures. *Le goût des belles choses : ethnologie de la relation esthétique*, sous la direction de NAHOUM-GRAPPE O., VINCENT V., Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme. pp. 67-81, 2004.
- BRISSON J-L. (dir.), *Jardiner, Les carnets du paysage, n° 9.10*, Versailles, Actes Sud+ENSP, 2003.
- COOPER M. C., *Habitat et nature*, Gollion, Editions Infolio, 2005.
- COUSIN J., *L'espace vivant*, Paris, Editions du Moniteur, 1980.
- De CERTEAU M., GIARD, L., *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire, tome 2 : Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, 1990.
- DUBOST F., LIZET B. (dir.), *Bienfaisante Nature, Communications, n° 74*, Paris, Editions du Seuil, 2003.
- DUBOST F., Les agréments de l'entrée. *Communications numéro « Seuils, passages », n° 70, sous la direction de DE LA SOUDIERE M.*, Paris, Editions du Seuil, pp. 53-64., 2000.
- DUBOST F., *Les jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan, 1997 (éd. Originale 1984 sous le titre "Côté jardins").
- DUFOUR A-H., (1998). Une passion pacifique : le jardinage. *Passions ordinaires : football, jardinage, généalogie, concours de dictée...* sous la direction de BROMBERGER C., Paris, Editions Bayard. pp.71-94, 1998.
- FRANCIS M., HESTER Jr. R. T. (dir.) *The meaning of garden: idea, place and action*. Chicago, MIT Press, 1990.
- GRAMPP C., *From Yard to Garden ; The Domestication of America's Home Grounds*, Chicago, The University of Chicago Press, 2008.
- HARRISON R., *Jardins : réflexions sur la condition humaine*, Paris, Editions le pommier, 2007.
- LAROZE C., *Une histoire sensuelle des jardins*, Poitiers, Olivier Orban, 1990.
- LASSUS B., *Jardins imaginaires : les habitants paysagistes*, Paris, Les presses de la connaissance, 1977.
- LUGINBÜHL Y., Un monde au balcon, la nature dans le quartier, *A la découverte de la nature à Paris, sous la direction de VAQUIN J-B.*, Paris, Atelier Parisien d'Urbanisme; Le Passage, pp. 249-265, 2006.
- MATHIEU N. et al., « Habiter le dedans et le dehors : la maison ou l'Eden rêvé et recréé », *Strates.revues.org*, 01-06-2010, <http://strates.revues.org/document430.html>
- MATHIEU N., Jardin de ville, jardin de campagne, quel rôle dans l'émergence d'un mode d'habiter durable ? Conférence introductive du 2 juin 2010 au *XXIIe journées scientifiques de la Société d'Ecologie Humaine, Colloque international, Les Jardins ; Espaces de vie, de connaissances et de biodiversité, 2,3 et 4 Juin 2010, Brest (29)*
- MAURIN E., *Le ghetto français, enquête sur le séparatisme social*, Paris, Editions du Seuil et

la République des Idées, 2004.

Le DANTEC, J-P., Le jardin comme réponse à la demande de nature. *Jardins en banlieue : les jardins dans la fabrication du territoire en Val-de-Marne, sous la direction de Bataillon A. et al.*, Paris, Creaphis, pp. 143-149, 2003.

NAIL, S., *Jardins privés anglais 1960-1995 : miroirs et refuges de la société contemporaine*, Doctorat d'études anglophones, Besançon : Université de Franche-Comté, 1996

PARIS M., *Le végétal donneur d'ambiances ; jardiner les abords de l'habitat en ville*, Thèse de doctorat en urbanisme mention architecture, Université de Grenoble, 2011, 2 tomes, 324 p. et 200 p.

PARIS M., Habiter son jardin en milieu urbain dense. *Journées « Jeunes Chercheurs » Le logement et l'habitat comme objets de recherche, 22 mai 2007, Ministère de la recherche Paris V, Laboratoires GIS et LADYSS, BERGER M., ROUGE L.(Dir.)*, Paris, L'Harmattan, A paraître 2011.

PARIS M., WIECZOREK A., L'intimité au sein des espaces extérieurs de l'habitat individuel dense, rêve ou réalité ? *Habitat pluriel : urbanité, densité et intimité des logements aujourd'hui, sous la direction de BENDIMERAD S.*, Paris, Editions du PUCA, pp.39-56, 2010.

SANSOT P. et al., *L'espace et son double*, Paris, Editions du Champ Urbain, 1978.

STOCK M., L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles, *EspacesTemps.net*, 01-06-2010, <http://espacestems.net/document1853.html>

THIBAUD J-P., L'horizon des ambiances urbaines. *Communications numéro « Manières d'habiter », n° 73, sous la direction de BONNIN P.*, Paris, Editions du Seuil, pp. 185-203, 2002.